

## Imigration en vue de marriage

Par pascal, le 01/05/2011 à 20:53

## Bonjour,

j'aimerais inviter une personne d'origine philippine a passer deux mois n france et je me demandais quels sont les démarches à faire pour ça. Je vous remercie. Pascal

## Par mimi493, le 03/05/2011 à 01:11

Il faut lui faire une attestation d'hébergement (à faire en mairie) et elle devra demander un visa court-séjour qui ne lui sera accordé que si elle présente les conditions nécessaires (hébergement, assez d'argent pour vivre en France, garantie qu'elle retournera dans son pays à l'expiration de son visa, donc en général, son contrat de travail, l'autorisation d'absence de son employeur, ses liens familiaux dans son pays)

Si c'est pour vous marier, faites le CCM et aller vous marier là-bas